



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse

Girard, Gabriel

Rouen, 1788

326. Empire. Royaume.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60132](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60132)

Toutes les épithetes qu'on donne à *empire*, pris dans le sens où il est synonyme avec *regne*, conviennent aussi à celui-ci : mais celles qu'on donne à *regne* ne conviennent pas toutes à *empire*, dans le sens même où ils sont synonymes. Par exemple, on ne joint pas avec *empire*, comme avec *regne*, les épithetes de LONG & de GLORIEUX ; on se sert d'un autre tour de phrase pour exprimer la même chose.

L'*empire* des Romains a été d'une plus longue durée que l'*empire* des Grecs : mais la gloire de celui-ci a été plus brillante par la rapidité des conquêtes. Le *regne* de Louis XIV a été le plus long & l'un des plus glorieux de la monarchie.

326. EMPIRE. ROYAUME.

Ce sont des noms qu'on donne à différents états dont les Princes prennent le titre d'Empereur ou de Roi ; ce n'est pourtant pas cela seul qui en fait la différence.

Il me semble que le mot d'*Empire* fait naître l'idée d'un état vaste & composé de plusieurs Peuples : que celui de *royaume* marque un état plus borné, & fait sentir l'unité de la nation dont il est formé. C'est peut-être de cette différence d'idées que vient la différente dénomination de quelques états, & le titre qu'en ont pris les Princes : je remarque du moins que, si ce n'en est pas la cause, cela se trouve ordinairement ainsi ; comme on le voit dans l'*Empire* d'Allemagne, dans l'*Empire* de Russie, & dans l'*Empire* Ottoman, dont tout le monde connoît la diversité des Peuples & des Nations qui les composent. Au lieu que, dans les états qui portent le nom de *royaume*,

tels que la France, l'Espagne, l'Angleterre, & la Pologne, on voit que la division en Provinces n'empêchent pas que ce ne soit toujours un même peuple; & que l'unité de la nation ne subsiste, quoique partagée en plusieurs cantons.

Il y a dans les *Royaumes* uniformité de loix fondamentales; les différences des loix particulières & de la Jurisprudence n'y sont que des variétés d'usage, qui ne nuisent point à l'unité de l'administration politique: c'est même de cette uniformité ou de la fonction du gouvernement que les mots de *Roi* & de *Royaume* tirent leur origine; c'est pourquoi il n'y a jamais qu'un Prince ou du moins qu'un Ministère souverain, quoiqu'administré par plusieurs. Il n'en est pas de même dans les *Empires*: une partie se gouverne quelquefois par des loix fondamentales très-différentes de celles par lesquelles une autre partie du même *Empire* se gouverne; cette diversité y rompt l'unité de gouvernement; & ce n'est que la soumission, dans certains Chefs, au commandement d'un Supérieur général, qui fait l'union de l'état: c'est aussi précisément de ce droit de commander que tirent leur étymologie les mots d'*Empereur* & d'*Empire*; delà vient qu'on y voit plusieurs Souverains & des *Royaumes* même en être membres.

L'Etat Romain fut un *Royaume*, tant qu'il ne fut formé que d'un seul peuple, soit originaire, soit incorporé; le mot d'*Empire* ne lui convint & ne lui fut donné, que lorsqu'il eut soumis d'autres Peuples étrangers, qui, en devenant membres de cet état, ne cessèrent pas pour cela d'être des nations différentes, & sur lesquelles les Romains n'établirent qu'une domina-

tion de commandement, & non d'administration.

Un *royaume* ne sauroit atteindre à l'étendue que peut avoir un *Empire*; parce que l'unité de gouvernement & d'administration sur laquelle est fondé le *royaume*, ne va pas si loin & demande plus de temps que le simple exercice de la supériorité & le droit de recevoir certains hommages, qui suffisent pour former les *Empires*.

Les avantages qu'on trouve dans la société d'un corps politique, contribuent autant, de la part des sujets, à former les *royaumes*, que l'envie de dominer, de la part des Princes. La seule ambition forme le plan des *Empires*, qui, pour l'ordinaire, ne s'établissent & ne se soutiennent que par la force des armes. (a)

(a) Il me semble que, dans un ouvrage dont le principal mérite est la justesse, on ne doit pas manquer de rendre compte de tout ce qui paroît y déroger. Dans les deux articles précédents, on a presque toujours vu le mot *Empire* sans un *E* capital, & au contraire, dans celui-ci, avec un *E* capital, même en opposition avec *royaume*, qui n'a point de capitale. C'est qu'il est pris dans les deux premiers articles, selon des sens différents sans doute à quelques égards, mais primitifs, & approchant de celui du mot DOMINATION; au lieu que dans celui-ci il s'écarte de ce sens primitif, pour ne plus marquer l'étendue des terres ou des Peuples soumis à cette domination; & il me semble qu'il peut être avantageux d'indiquer ces différences de sens par celles de l'orthographe. Quand j'ai écrit *Empire* avec une capitale dans les deux articles précédents, ou c'étoit pour indiquer le sens de celui-ci, où le mot devoit être pris dans une acception purement matérielle. Cette remarque peut avoir lieu dans tout l'ouvrage, suivant l'occurrence. B.)

327. PLAINDRE. REGRETTER.

On *plaint* le malheureux. On *regrette* l'absent. L'un est un mouvement de la pitié, & l'autre est un effet de l'attachement.